

Présidence

Vice-Présidente du conseil d'administration

Béatrice PATTE-ROULAND

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par

Anissa DEBAA

Secrétaire des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN

12 décembre 2025

Délibération n°CA-2025-49

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants, dont 8 membres représentés.

Budget initial 2026

- Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- Vu l'arrêté du 07 août 2015 modifié aux règles budgétaires des organismes
- Vu les tableaux budgétaires annexes
- Vu la note annexe

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2808 ETPT dont 2338 au titre du plafond État
- Autorisations d'engagement : 323 687 707 €
 - Personnel : 224 357 429 €
 - Fonctionnement : 39 323 714 €
 - Investissement : 60 006 564 €
- Crédits de paiements : 286 441 083 €
 - Personnel : 224 357 429 €
 - Fonctionnement : 36 416 318 €
 - Investissement : 25 667 336 €
- Prévision de Recettes : 264 518 519 €
- Solde budgétaire : - 21 922 564 €

Pour	19
Contre	15
Abstention	1

Le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires définies à l'article 1

Article 2

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Tableau 1 : Tableau des emplois (2808 ETPT dont 2338 au titre du plafond État)
- Tableau 2 : Autorisations budgétaires
- Tableau 4 : Équilibre financier
- Tableau 6 : Situation patrimoniale

Pour	19
Contre	15
Abstention	1

Le conseil d'administration approuve les tableaux budgétaires susmentionnés.

Article 3

Le conseil d'administration vote sur les prévisions comptables suivantes :

- 27 614 350 € de trésorerie
- - 11 272 221 € de résultat patrimonial
- - 6 272 221 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 246 553 € de fonds de roulement

Pour	19
Contre	15
Abstention	1

Le conseil d'administration approuve les prévisions comptables susmentionnées

Article 4

Le conseil d'administration vote sur l'allocation des enveloppes suivantes dans le cadre du budget initial 2025 :

- Enveloppe Recherche : 7 890 072 €
- Enveloppe Formation : 19 005 000 €

Pour	19
Contre	13
Abstention	3

Le conseil d'administration approuve la répartition des enveloppes recherche et formation.

Fait à Rouen, le 12 décembre 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,

Franck LE DERF



Présidence
Affaire suivie par :
Vincent RICHARD

Direction générale des services
Affaire suivie par :
Sylvie MONSINJON

Direction des Affaires Financières
Affaire suivie par :
Cédric ECOURTEMER

Direction des Ressources Humaines
Affaire suivie par :
Alexa NATIVELLE

Mont Saint-Aignan, le 27 novembre 2025

Le Président

À

Madame la Rectrice

Objet : budget initial 2026

Propos liminaire:

La préparation du budget initial (BI) 2026 s'est faite dans un contexte tout particulier, caractérisée par une grande incertitude, liée principalement à l'absence de projet de loi de finances pour l'année 2026. Cette absence de visibilité rend très compliqué le travail de présentation d'un BI sincère, et en tout état de cause celui-ci devra être adapté au plus vite en fonction des arbitrages réalisés au plan national.

Dans ce contexte, le BI présenté répond en particulier au cadrage reçu le 17 novembre, par exemple en indiquant en recettes le niveau de notification intermédiaires de SCSP majoré des 40% du surcoût de la hausse des 4 points du CAS Pensions, des EAP des CPJ 2025 et de la revalorisation des contrats doctoraux, et minoré des COMP 2025. Ces éléments particuliers sont bien évidemment à prendre en compte dans la lecture du BI 2026.

Par ailleurs, si la préparation du BI se fait dans un contexte national de difficultés budgétaires importantes pour la très grande majorité des universités françaises, il convient de rappeler que ces contraintes budgétaires nationales pèsent encore plus lourdement sur l'Université de Rouen Normandie (URN) du fait de la sous-dotation chronique à laquelle l'université fait face depuis de nombreuses années en comparaison avec des établissements de taille et de profil similaires (10 à 50 M€ en moins sur la SCSP).

Afin de répondre à ces difficultés, l'URN s'est fixée une feuille de route visant à un retour progressif à l'équilibre financier, via une démarche nécessairement pluriannuelle, dont les objectifs ont déjà été annoncés dans le débat d'orientation budgétaire (DOB) approuvé par le conseil d'administration de l'URN le 17 octobre dernier. Les premières mesures de cette démarche annoncées au DOB se reflètent dans la proposition de BI 2026.

A titre d'exemple, on peut citer:

- réajustement à la baisse de la campagne d'emplois des titulaires 2026 (- 30 postes)
- ajustement de la masse salariale liée aux heures complémentaires (-500 K€
- réduction de l'enveloppe recherche (-650 k€ environ)
- priorisation des opérations immobilières en fonction de leur caractère obligatoire, réglementaire ou urgent
- travail sur la soutenabilité de l'offre de formation, conduisant à une réduction d'environ 5% des dotations aux composantes, à un réajustement des capacités d'accueils de certaines formations, non ouverture de formation à faible effectif, ...

La présente note a pour objet de vous présenter les principaux éléments constitutifs liés au BI 2026 de l'URN, proposition qui sera soumise au vote du conseil d'administration le 12 décembre 2025. Ce budget a été élaboré conformément aux orientations présentées en débat d'orientation budgétaire (DOB) et dans le respect du cadre réglementaire applicable.

À l'instar du DOB 2026, le présent document vise à assurer une pleine lisibilité des choix budgétaires engagés par l'URN. L'année 2026 sera marquée par :

- une réduction des financements publics qui ne compensera que très partiellement les mesures salariales récentes ;
- une vigilance accrue sur la soutenabilité financière, afin d'absorber l'impact des évolutions exogènes, notamment l'augmentation du CAS pensions et de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) ;

Dans ce cadre, l'élaboration du budget a reposé, encore plus cette année que les années précédentes, sur une analyse fine des besoins et sur la mise en œuvre d'arbitrages stricts afin de garantir la soutenabilité de l'exercice. Les priorités ont été définies autour de quatre axes :

- **assurer la continuité pédagogique et la qualité de l'offre de formation,**
- **préserver les capacités de recherche et les conditions d'exercice des laboratoires,**
- **maîtriser les dépenses de fonctionnement,** en recherchant systématiquement des gains d'efficience et en ajustant les moyens aux capacités financières réelles de l'établissement.
- **Permettre d'assurer les investissements nécessaires à la sécurité**

Partie I : Prévisions de fin d'année 2025

À la date du 20 novembre 2025, les prévisions d'exécution permettent d'anticiper un niveau global de dépenses de 273,2 M€, représentant :

- un taux d'exécution de 91,8 % en fonctionnement
- un taux d'exécution de 99,5 % en masse salariale

CHARGES	
Masse salariale	218 000 000,00
Fonctionnement (hors MS)	35 154 239,80
Dotations aux amortissements	20 045 649,00
Intervention	-
TOTAL DES CHARGES	273 199 888,80

La hausse de la masse salariale, liée au GVT, aux mesures nationales non financées et aux reports de revalorisations antérieures, constitue un déterminant majeur du déficit. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement, malgré une maîtrise globale, restent sous tension du fait de la hausse des coûts énergétiques et de la montée en charge des projets du COMP ou des CMA. A noter que l'absence de versement du solde prévu du COMP (900K€) amplifiera le déficit en 2026.

Les recettes propres demeurent dynamiques, notamment sur la formation continue et les activités couvertes par des contrats, mais elles ne suffisent pas à couvrir pleinement les charges nouvelles.

L'établissement doit également absorber **l'impact mécanique du relèvement du CAS pensions**, qui renchérit fortement la charge salariale.

Concernant les produits, nous estimons un atterrissage à 270,7 M€ soit 100,5%.

A date et sur la base d'une prévision qui reste à fiabiliser, ce résultat se traduit par un déficit de -5,2 M€, venant diminuer le fonds de roulement mobilisable, désormais estimé à 7,9 M€ au 31 décembre 2025.

PRODUITS	
Subventions de l'Etat	207 744 673,00
Autres financements de l'Etat	84 581,31
Fiscalité affectée	2 331 089,88
Autres subventions	23 231 010,00
Autres produits	22 038 371,00
Reprises des provisions et amortissements	15 260 256,00
TOTAL DES PRODUITS	270 689 981,19
Projection de résultat au 31/12	- 5 241 326,75

Le niveau de fonds de roulement, bien que positif, montre une tendance à l'érosion. Avec 20 M€ projetés, l'établissement resterait cependant au-dessus du seuil prudentiel recommandé.

FONDS DE ROULEMENT (FDR)	
FDR initial - CF 2024	27 979 353,41
Résultat net prévisionnel	- 5 241 326,75
Insuffisance d'autofinancement	- 2 731 502,00
FONDS DE ROULEMENT (FDR)	20 006 524,66

FONDS DE ROULEMENT MOBILISABLE (FDR)	
FDR au roulement au BR	20 006 524,66
Reste à payer	16 956 998,00
Reste à encaisser	4 882 461,00
FDR Mobilisable au 31/12/2025	7 931 987,66

Ratio Dizambourg	85%
Seuil FDR	28,5
Seuil Trésorerie	65,3

Le ratio Dizambourg serait donc estimé, à date, pour cette fin d'année 2025 à 85%, soit 2 points au-dessus du seuil autorisé.

Partie II : Présentation des éléments du budget initial 2026

1 – La prévision de recettes

Les prévisions de recettes proposées au titre du Budget Initial 2026 sont arrêtées à hauteur de **264 518 519 €** répartis comme suit :

1.1 – La subvention pour charge de service public (SCSP)

Cette prévision s'appuie sur les consignes formalisées par la DGESIP en particulier concernant la SCSP à inscrire au BI 26 (notification intermédiaire 2025 soclée). Cette dotation a donc été inscrite pour un montant de **208 404 540 €**.

Ce montant correspond à la SCSP intermédiaire 2025 :

- Déduction faite de 1 352 100 € correspondant au montant de 30% de COMP 2025,
- Majorée de 1 252 277 € comprenant le surcoût prévisionnel de la PSC et du CAS pensions à hauteur de 40% de ce dernier,
- Majorée de 539 690 € comprenant la revalorisation des contrats doctorants pour 230 850 € et 308 840 € pour 8 doctorants recrutés dans le cadre des COMP,
- Majorée de 220 000 € au titre des Chaires de Professeurs Juniors (masse salariale uniquement)

A noter que les recettes liées aux autres actions spécifiques (inscrites au sein de la SCSP) n'ont pas été défalquées (soit environ 1,5M€) contrairement à la consigne formalisée par le rectorat. Ce choix a été fait au vu de l'importance majeure de certaines de ces recettes qui relèvent de la responsabilité sociétale de l'établissement notamment celles qui concernent les actions en faveur des étudiants en situation de handicap.

1.2 – Les autres financements de l'État

Ce projet de BI 2026 comprend une prévision de recettes de l'Etat, hors SCSP, à hauteur de **1 601 624 €** correspondant à la participation 2026 du ministère au titre du financement des travaux de la nouvelle bibliothèque universitaire dans le cadre du CPER 2023-2027 pour 1 500 000 €, de 30 000 € liés au financement de la certification de compétences en langues de l'ESR, de financement des cordées de la réussite pour 63 000 €, et de financement à hauteur de 9 000 € concernant les enquêtes liées à la vie étudiante.

1.3 – Les autres financements publics

Ce projet de BI 2026 comprend une prévision de recettes issues d'autres organismes publics à hauteur de **31 070 863 €** se répartissant comme suit :

20 015 580 € pour le fonctionnement comprenant :

• Financement de la recherche :	16 139 949 €
- Région Normandie :	6 456 736 €
- ANR :	2 508 159 €
- Europe – Feder :	3 973 713 €
- Contrats de recherche :	2 057 831 €
- Autres fonds et institutions publics :	1 143 510 €
• Financement de projets :	1 936 046 €
- FEDER + ANR (INGENIUM) :	297 500 €
- ANR TRANSITION (Excellences):	383 567 €
- ANR NCU :	487 225 €
- CMA NORMANTHIA :	264 950 €
- Normandie Sup 3NC (y compris celles relatives à 2025):	424 151 €
- Autres	78 653 €
• Conventions Santé :	3 299 009 €
- ARS Maîtres de stage	1 600 000 €
- Financement de PUPH (Métropole Rouen Normandie)	495 000 €
- ARS (médecine générale + poste HU)	198 887 €
- Financement de PUPH (Le Havre Seine Métropole)	370 000 €
- Région (Paramédical, Orthophonie)	206 772 €
- Autres (PASS/LAS Le Havre, Evreux)	122 890 €
- Fonds d'intervention Régional – Universitarisation	230 000 €
- Autres	75 450 €
• Subventions diverses :	369 488 €
- Subvention Evreux Porte de Normandie	210 000 €
- Campus connectés Dieppe	10 000 €
- Soutien aux conventions Erasmus et BIP	98 998 €
- Convention Diplôme d'État Educateur Spécialisé	50 500 €

11 055 283 € pour l'investissement comprenant :

• Financement de la recherche :	7 878 670 €
- Région Normandie	3 180 183 €
- Europe – Feder	1 957 202 €
- Autres fonds	1 505 923 €
- ANR	1 235 362 €
• Financement des travaux	3 600 000 €
- Métropole Rouen Normandie (Bibliothèque Universitaire)	3 000 000 €
- Région (Bibliothèque Universitaire)	600 000 €
• Financement des équipements	949 056 €
- Région (Normandie Sup, autres)	144 592 €
- ANR (CMA BIOT2@Normandie, INGENIUM, Transition et autres)	804 464 €

1.4 – Les recettes propres

Ce projet de budget initial 2026 comprend une prévision de recettes propres à hauteur de **21 182 580 €** se répartissant majoritairement comme suit :

En fonctionnement :	20 354 601 €
- Formation continue et par apprentissage	10 941 000 €
- Droits d'inscription :	4 300 000 €
- Prestations de recherche et valorisation :	2 652 891 €
- Recettes d'exploitation dont location de locaux	794 635 €
- Taxe d'apprentissage :	700 000 €
- Mise à disposition de personnel	337 000 €
- Licences professionnelles délocalisées Vietnam	358 159 €
- Service de restauration de l'INSPE	211 000 €
- Remboursement lié à un sinistre - Balcia	170 000 €
- Certificat Économie d'énergie	117 097 €
- Médecine préventive – Partenariat Ecoles	200 000 €
- SUAPS	103 000 €
- Centre de langues	173 538 €
- SACSO	79 260 €
- Vente d'ouvrages	35 000 €
- Billetterie	10 000 €

1.5 – La fiscalité affectée

Ce projet de BI 2026 prévoit une recette de **2 258 912 €** au titre de la CVEC¹. En 2024 et 2025, la CVEC avait permis de financer, en partie, via le fonds de roulement la rénovation du gymnase à hauteur de 4,1M€ (intégration du premier équipement).

2 – La prévision de dépenses

La prévision globale de dépenses proposée dans le cadre de ce BI 2026 est arrêtée à hauteur de **323 687 707 €** en AE² répartis comme suit :

- 224 357 429 € au titre de l'enveloppe personnel
- 39 323 714 € au titre de l'enveloppe fonctionnement
- 60 006 564 € au titre de l'enveloppe investissement.

La prévision globale de dépenses proposée dans le cadre de ce BI 2026 est arrêtée à hauteur de **286 441 083 €** en CP³ répartis comme suit :

- 224 357 429 € au titre de l'enveloppe personnel
- 36 416 318 € au titre de l'enveloppe fonctionnement
- 25 667 336 € au titre de l'enveloppe investissement.

2.1 – Les dépenses de masse salariale

2.1.1 Éléments marquants du BI 2026 – Partie masse salariale

Le budget en masse salariale (MS), en hausse de 6,4 M€ par rapport à la dernière prévision d'exécution 2025 (218 M€) est marqué par plusieurs évènements dont :

- L'extension année pleine de la Campagne d'Emploi 2025,
- L'augmentation de 4 points de pourcentage du taux de CAS⁴ Pensions soit plus de 3M€,
- Un impact du GVT positif de 2,7 M€,
- La mise en place de la PSC à partir du 1^{er} mai 2026
- Une augmentation de la masse salariale liée aux contrats Recherche,
- Une augmentation des dépenses de personnels contractuels BIATSS et enseignants de 1,2 M€ principalement sur financements fléchés.

Le montant du BI 2026 en masse salariale s'élève à **224 357 429€**.

1 CVEC : Contribution vie étudiante et de campus

2 Autorisation d'Engagement

3 Crédit de Paiement

4 CAS : Compte d'Affectation Spécial

2.1.2 Méthode d'estimation de la masse salariale des titulaires : 170,5M€ (+3,3M€ par rapport à la nouvelle prévision d'exécution 2025) - hors heures complémentaires et vacations

L'estimation de la masse salariale des titulaires s'appuie sur la nouvelle prévision d'exécution 2025 sur laquelle sont appliquées les mesures suivantes (qui font l'objet d'un développement dans les paragraphes ci-après) :

- L'augmentation du taux de CAS Pensions qui évolue de 78,28% à 82,28% (taux de contribution employeur)
- Les extensions en année pleine sur 2026 des entrées et des sorties de 2025,
- L'impact sur 2026 des entrées et des sorties prévisionnelles de 2026,
- L'ajout de coûts supplémentaires par rapport à 2025 (remplacement d'un remboursement forfaitaire de 15€ par agent au titre de la PSC par la mise en place d'un régime de PSC fourni par l'URN à ses agents avec participation financière),
- L'application de l'effet promotion sur 2026 (GVT+).

a. Bilan prévisionnel des flux entrées/sorties des personnels titulaires sur 2025

Les entrées 2025

RESULTAT CAMPAGNE D'EMPLOI 2025

Ens / BIATSS	Population	ATRI A	Nouvelles entrées URN	Commentaires
Enseignants-chercheurs / Enseignants	Professeurs des universités	17	8	8 lauréats (nouvelles entrées URN) + 9 endorecrutements (lauréats concours étaient déjà titulaires au sein de l'URN)
	Professeurs des universités - Praticiens hospitaliers	6	3	6 concours ont été organisés pour 6 lauréats dont 3 endorecrutements (lauréat concours PU-PH était déjà MCU-PH à l'URN)
	Maîtres de conférences	37	36	36 lauréats (nouvelles entrées URN) + 1 endorecrutement (lauréats concours étaient déjà titulaires au sein de l'URN en tant que PRAG)
	Maîtres de conférences - Praticiens hospitaliers	6	5	5 concours ont été organisés pour 5 lauréats
	Enseignants du 1er et 2nd degré et autres titulaires	13	10	10 lauréats (nouvelles entrées URN) + 3 postes non pourvus et non republiés
	<i>Total E / EC</i>	79	62	
BIATSS	BIATSS Cat A	27	16	16 lauréats (nouvelles entrées URN) + 7 endorecrutements (lauréats concours étaient déjà titulaires au sein de l'URN) + 4 infructueux
	BIATSS Cat B	24	15	15 lauréats (nouvelles entrées URN) + 6 endorecrutements (lauréats concours étaient déjà titulaires au sein de l'URN) + 3 infructueux
	BIATSS Cat C	5	4	4 lauréats (nouvelles entrées URN) + 1 infructueux
	<i>Total BIATSS</i>	56	35	
Total titulaires		135	97	

Sur 135 postes publiés dans ATRIA, l'URN a obtenu 123 lauréats concours dont 26 étaient déjà titulaires de l'URN (endorecrutement) soit 97 nouvelles entrées.

Par ailleurs, l'URN a enregistré 1,5 ETP⁵ d'Enseignants-Chercheurs/Enseignants et 20,0 ETP BIATSS en entrées par voie de mutation ou retours de détachement, disponibilité.

Soit un total de 118,1 ETP en nouvelles entrées à l'URN représentant un impact en extension année pleine sur 2026 de 5,4M€.

Les sorties 2025

L'URN a comptabilisé :

- 46,2 ETP de sorties pour retraites
- 23,5 ETP d'autres sorties (mutations, détachements, disponibilité...)

Soit un total de 69,7 ETP de sorties de l'URN pour un impact en extension année pleine sur 2026 de -3,2 M€.

Le solde entre les entrées et sorties de 2025 est positif avec +48,4 ETP de titulaires.

b. Prévisionnel des flux entrées/sorties des personnels titulaires sur 2026**Les entrées prévisionnelles 2026**

Lors du CA du 04 juillet 2025, une Campagne d'Emploi à hauteur de 130 postes (hors HU) a été votée pour l'année 2026. Néanmoins, compte des contraintes budgétaires s'imposant aux établissements publics, l'URN a décidé de revoir sa Campagne d'Emploi, initialement votée, à la baisse. Cette proposition fera l'objet d'un vote du conseil d'administration en date du 12 décembre 2025.

Ainsi, la Campagne d'Emploi 2026 comptabilise 97 postes avec l'ajout de 21 postes HU (révision des effectifs) réparti comme suit :

	Catégorie type de recrutement	Nombre de postes	Nbre entrées "réelles"
ENSEIGNANTS	PR	18	9
	PU-PH	12	6
	MCF	29	29
	MCU-PH	9	9
	PRAG/PRCE	15	15
	Total E / EC (hors révision des effectifs HU)	62	53
	Total E / EC	83	68
BIATSS	Recrutement avec coût moyen type A3 (IGR/CONS)	2	2
	Recrutement avec coût moyen type A4 (IGE/ASI/ADAE/INF/BIBASS)	19	14
	Recrutement avec coût moyen type Catégorie B (SAENES/TECH)	10	7
	Recrutement avec coût moyen type Catégorie C (ADJENES/ATRF/MAG)	4	4
	Total BIATSS	35	27
TOTAL (hors révision des effectifs HU)		97	80
TOTAL		118	95

La différence entre le nombre de postes et le nombre d'entrées « réelles » s'explique par le fait que les hypothèses suivantes ont été prises en compte :

- 50% d'endorecrutements sur la catégorie des Professeurs d'Université (y compris pour les PU-PH),
- 30% de promotions (hors repyramidage LPR) ou d'infructueux sur la population des BIATSS catégorie A et B (avec obligation d'un nombre entier, d'où un minimum de 4 postes par type de recrutement pour avoir une hypothèse d'un infructueux),
- 10% d'infructueux sur la population des BIATSS catégorie C (avec obligation d'un nombre entier, d'où un minimum de 10 postes pour ce type de recrutement).

Concernant les entrées à l'URN par une voie autre que celles des concours, l'hypothèse retenue est :

- 2 retours de détachement ou disponibilité pour les personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs,
- 13 mutations ou retour de détachement/disponibilité pour les personnels BIATSS.

Soit un total de 110 entrées pour un impact sur 2026 d'un montant de 2,9 M€.

Les sorties prévisionnelles 2026

L'URN a comptabilisé :

- 50 ETP de sorties pour retraites
- 40 ETP en « autres sorties » (mutations, détachements, disponibilité...)

Soit un total de 90 ETP de sorties de l'URN pour un impact sur 2026 d'un montant de -4,4 M€.

Le solde entre les entrées et sorties de 2025 est positif avec +20 ETP de titulaires.

c. L'ajout de nouveaux événements à prendre en compte pour 2026

La masse salariale des titulaires pour 2026 prend en compte :

- Une nouvelle augmentation du taux de CAS Pensions évalué à 3,13 M€ (de 78,28% à 82,28% au 1^{er} janvier 2026),

d. L'effet des promotions sur 2026 (GVT+)

Le montant de GVT positif, inscrit à ce budget, a été déterminé en utilisant la moyenne des 3 dernières années (2022-2023-2024) du GVT positif chargé calculé par l'outil OREMS soit 2,66 M€.

2.1.3 La masse salariale des agents non titulaires : 38,46M€

Parmi ces 38,46 M€, 37,5% concernent des agents dont la rémunération est financée par des recettes fléchées soit 14,4 M€ (augmentation de 1,2 M€ par rapport à 2025) pour les personnels BIATSS sur appel à projet et les agents sur contrat de Recherche.

a. Augmentation de la dépense sur les Appels à Projet

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Des financements obtenus dans le cadre du COMP occasionnant une dépense de près de 1M€ au titre de l'année 2026 (financement de BIATSS contractuels, de contractuels doctorants et d'ATER),
- Un financement accru de contractuels hospitaliers de la part de la Métropole Rouen Normandie, de l'ARS et de la Région,
- Les Appels à Projet dans le cadre des Compétences et Métiers d'Avenir (CMA), principalement BIOT2@Normandie, NORMANTHIA et SaNuRN pour un montant de 0,4 M€,
- Le projet Transition (ExcellencES France 2030) générant 0,35 M€ de dépenses prévisionnelles de personnel sur l'année 2026.

b. Augmentation de la dépense sur contrat de recherche

Parallèlement à la hausse des dépenses sur les appels à projet, on constate une dynamique de hausse des dépenses sur contrat de recherche. Ainsi, le budget évolue de 0,93M€ par rapport à la prévision d'exécution 2025. La dépense sur contrat de recherche du BI 2026 s'élève ainsi à 10,9 M€.

c. Autre élément impactant les contractuels

- Application de la revalorisation des rémunérations des contractuels doctorants qui évoluent de 2200€ brut à 2300€ brut par mois au 1^{er} janvier 2026 soit un impact de 0,40M€ sur 2025.

2.1.4 Autres postes de dépenses

a. La PSC pour tous les agents de l'URN

Ce nouveau dispositif réglementaire se doit d'être mis en œuvre à compter du 1er mai 2026 et s'applique à tous les agents de l'Université, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Cette mesure, non compensée à ce jour, occasionne une dépense supplémentaire à hauteur de **541 399 €**, déduction faite de la participation employeur de 15 € par agent et par mois, dont le versement sera maintenu jusqu'au 30 avril 2026.

b. Enveloppe d'auto-assurance

L'URN prévoit également 0,3 M€ pour couvrir différents types de dépenses : versement d'Allocations d'Aide au Retour à l'Emploi, versement de capitaux décès, versement de prestations sociales ou encore remboursements de trop-perçu de rémunération ...

2.1.5 L'enveloppe masse salariale des heures complémentaires et vacations d'enseignement : 8,5 M€

Les heures complémentaires et vacations d'enseignement sont effectuées par nos agents titulaires, nos contractuels enseignants et des vacataires. La prévision d'exécution 2025 de cette enveloppe est de 9,5 M€. L'URN prévoit de réduire l'inscription budgétaire de cette enveloppe en 2026 de 0,5 M€ pour la fixer à 8,5 M€ (comparaison au BI25).

2.1.6 L'enveloppe masse salariale des autres vacations : 3,0M€

Dans la continuité de la démarche engagée sur l'enveloppe des heures complémentaires, l'URN prévoit une réduction de ce poste de dépense par rapport à la prévision d'exécution 2025. Il convient de préciser que cette enveloppe intègre la rémunération des maîtres de stage en santé, pour un montant de 1,1 M€, intégralement financé par l'ARS.

2.2 – Les dépenses de fonctionnement

Le total des ouvertures en AE est proposé à **39 323 714 €** et présente une baisse significative par rapport au BI 25. En effet, par rapport au budget initial 2025 cette diminution d'AE représente un montant de 5,6 M€.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

Périmètre des dépenses de fonctionnement	2025	2026	Écart
Total des ouvertures en AE	44,9 M€	39,3 M €	- 5,6
Fluides et gestion bâtiminaire	9,4 M€	8,2 M€	-1,2
Recherche et soutien	10,0 M€	8,7 M €	-1,3
Projets et conventions	6,3 M€	4,9 M€	-1,4
Autres dépenses de fonctionnement (enseignement, étudiants, pilotage)	19,2 M€	17,5 M€	-1,7

Concernant les CP, le montant total inscrit en BI 2026 s'élève à **36 416 318 €** contre 41 746 028 € en BI 2025.

2.3 – La section d'investissement

La section d'investissement est arrêtée en dépense à hauteur de **60 006 564 € (en AE) et 25 667 336 € (en CP)**

La répartition de la section d'investissement s'explique notamment par :

- Financement des équipements de recherche : 7,9 M€ en AE et en CP
- Travaux de rénovation du parc immobilier : 46 M€ en AE et 12,3 € en CP dont le projet de rénovation de la bibliothèque universitaire pour 3,6 M€
- Équipements pédagogiques : 6,1 M€ en AE et 5,4 M€ en CP

3 – Focus sur les opérations et projets pluriannuels (cf tab 9).

Les encaissements pour les projets pluriannuels hors recherche seront de 2,8 M€ en 2026.

RESUME DES RESTES A ENCAISSER (R.A.E) SUR PROJET PAR EXERCICE

R.A.E	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
NCU	487 225	487 225	487 225	487 225	541 358*		
SANURN	-	395 120*	-	-	-	-	-
INGENIUM	629 420	487 500					
TRANSITION	578 567	578 567	578 567	578 567	578 567	578 567	540 000*
NORMANDIE SUP	792 349				-	-	-
BIOT2	-	1 896 041	-	421 343*	-	-	-
3NC	318 000		2 695 972				
TOTAL	2 805 561	3 844 453	3 761 764	1 487 136	1 119 925	578 567	540 000

Parmi les opérations du Plan pluriannuel d'Investissement, une distinction a été faite entre celles concernant :

- Les travaux d'accessibilité, maintenance et mise aux normes de sécurité ;
- Les opérations lourdes de restructuration.

Les opérations mentionnées ci-dessus sont financées sur fonds propres.

- La future bibliothèque universitaire financée par le CPER 25-27 ;
-

Le montant des AE ouverts au titre des années antérieures d'un montant de 5 734 412 € correspond aux phases de « programmation » et « d'études de conception » de cette bibliothèque. Certaines études prévues en 2025 ne débiteront qu'en 2026 ce qui explique les AE reprogrammées en 2026 à hauteur de 867 200 €.

80% des CP de ces 2 phases avaient été ouverts en 2025, soit 4 587 530 €. Afin d'honorer tous les engagements pris, 3 387 266€ de CP ont été reprogrammés en 2026.

Enfin, les phases de travaux étant concomitantes à la finalisation des études, 39 000 000 € d'AE nouvelles ont été ouvertes en 2026. Cette ouverture vient gonfler les restes à payer et il convient de neutraliser cette notion avec des restes à encaisser du même montant sur plusieurs années.

La consommation des CP estimée en 2026 pour la « phase travaux » est de 4 250 000 €.

4 – Grands équilibres en droits constatés (situation patrimoniale)

4.1 – Le compte de résultat prévisionnel et la capacité d'autofinancement (CAF)

Le BI 2026 de l'URN présente le résultat prévisionnel suivant :

Tableau 6 : Situation patrimoniale Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2026	PRODUITS	BI 2026
Personnel	224 357 429 €	Subventions de l'Etat	208 404 540 €
dont charges de pensions civiles*	64 278 109 €	Autres financements de l'Etat	896 972 €
		Fiscalité affectée	2 258 912 €
		Autres subventions	22 576 501 €
Fonctionnement hors dotations aux amortissements	36 416 318 €	Autres produits hors reprises d'amortissement et provisio	20 364 601 €
Dotations aux amortissements	23 700 000 €	Reprises des provisions et amortissements	18 700 000 €
TOTAL DES CHARGES (1)	284 473 747 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	273 201 526 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	11 272 221 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	284 473 747 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	284 473 747 €

Le BI 2026 prévoit donc un **déficit à hauteur de 11 272 221 €** et affiche une insuffisance d'autofinancement qui s'établit à un montant de **-6 272 221 €**.

4.2 – Le niveau de fonds de roulement

Le BI 2026 prévoit une diminution du fonds de roulement de **17 748 856 €** ce qui porte le niveau de fonds de roulement prévisionnel à **- 246 553 €** au 31 décembre 2026⁶, soit une insuffisance de fonds de roulement de 11 M€ pour pouvoir satisfaire le seuil prudentiel de 15 jours.

6 Calculé sur la base du fonds de roulement du budget rectificatif n°1 2024.

4.3 - La trésorerie

Le BI 2025 prévoit une variation de la trésorerie à hauteur de 20 085 650 € portant ainsi le niveau final prévisible au 31/12/2026 à **27 614 350 €**.

4.4 Récapitulatif des ratios réglementaires :

Ratio Dizambourg	obj < 83 %	88%
Seuil FDR	obj > 15 j	-0,3
Seuil Trésorerie	obj > 30 J	38,1

L'augmentation de la masse salariale a un impact sur le ratio « Dizambourg ». En effet, la masse salariale a progressé de 5 M€ entre l'atterrissage 2025 et le BI 2026 alors que les produits ont progressé plus faiblement +3,2 M€, d'où un ratio qui dépasse le seuil d'alerte de 83%. L'indicateur de fonds de roulement est légèrement en deçà du niveau préconisé, quant au ratio de trésorerie, il reste au-dessus des seuils d'alerte calculé à 38 jours.


Le Président,

Franck LE DERF